

**1. Illustrez par trois exemples les trois types de relations sociales évoquées par le passage souligné. (document 1).**

« À des degrés divers, travailler signifie tout cela à la fois : être pris dans des relations sociales multiples (de coopération, de subordination, de contestation...) »

-> relations sociales de coopération : coopération entre les ouvriers d'une même équipe de travail pour accomplir la production, ou coopération entre encadrement et subalternes pour réaliser la meilleure production possible face à la concurrence.

-> relations sociales de subordination : liens hiérarchiques dans l'entreprise, obéissance et exécution par les subalternes des tâches prescrites par l'encadrement.

-> relations sociales de contestation : tout ou partie des subalternes contestent la façon d'organiser le travail par l'encadrement, conteste le recours aux heures supplémentaires, à l'annualisation du temps de travail, au plan social de licenciement etc

**2. En quoi le travail peut-il produire des identités collectives ? (document 1)**

Le travail peut créer des identités collectives par le biais des 3 types de relations sociales évoquées dans la question 1. Par exemple, dans les relations de coopération, peut se créer une « *identité maison* » : sentiment d'appartenance à son entreprise (« *culture d'entreprise* » ou « *esprit de corps* »). Par exemple, sentiment d'être « *un Michelin* », c'est-à-dire l'identification des salariés à leur entreprise. Le partage des mêmes conditions de travail, d'autant plus si elles sont pénibles, crée souvent une identité collective (par exemple celle des mineurs de fond, des chauffeurs routiers, des enseignants etc). Dans les relations de contestation, des identités collectives préalables sont nécessaires mais vont surtout se développer par le fait de vivre collectivement et solidairement un conflit : on se rapproche ici de la typologie marxiste de la « conscience de classe », en s'opposant à un ennemi commun, des salariés développent une identité commune, renforcent leur conscience d'avoir des intérêts communs et opposés à la direction (par exemple) ; ils auront un vécu solidaire commun qui peut susciter une identité collective.

**3. Donnez la signification des nombres soulignés. (document 2)**

En France en 1997, les actifs occupés interrogés déclarent avoir eu en moyenne 2,2 interlocuteurs différents dans la semaine avec des collègues de travail pour des conversations de plus de 5 minutes ; et 9,7 interlocuteurs différents en tout dans la semaine (conversations de plus de 5 minutes).

**4. Montrez, en utilisant les chiffres du tableau, que le travail n'est pas la seule source du lien social. (document 2)**

Ce sont les actifs occupés qui ont le plus d'interlocuteurs différents dans la semaine (9,7) contre seulement 7,7 pour les chômeurs, 8,2 pour les personnes au foyer et 7,4 pour les retraités. Cet écart est entièrement dû au fait de la quasi absence de conversations avec des collègues de travail pour les chômeurs ou inactifs (et pour cause). En effet, les actifs occupés déclarent avoir eu 2,2 interlocuteurs collègues de travail contre 0,4 pour les chômeurs. Cependant, les chômeurs et inactifs compensent cette absence par davantage de conversations amicales (2,2 pour les chômeurs contre 2 pour les actifs occupés), davantage de conversations avec des membres de la famille (2,6 pour les personnes au foyer contre 2,5 pour les actifs occupés) et davantage de conversations avec les voisins (1,3 pour les retraités contre 0,9 pour les actifs occupés). Le travail est bien au cœur des interactions sociales puisqu'il se situe à la hauteur des interactions familiales et amicales ( $\cong$  2/semaine) qui sont les 2 autres types de liens sociaux importants dans le quotidien des individus.

**5. À l'aide du document 3, vous montrerez que l'adhésion à une association correspond généralement à une véritable implication des individus.**

En France en 2001, 44% des personnes interrogées, déclarent adhérer à au moins une association. Parmi elles, 66% déclarent en plus participer activement au fonctionnement de leur association. C'est particulièrement vrai pour les associations sportives ou musicales (s'entraîner, s'exercer, jouer) et moins pour les associations de défense de droits (syndicats ou locataires). Enfin, 21% des adhérents exercent également des responsabilités dans leur association (président, trésorier...). Être membre d'une association traduit donc pour beaucoup d'adhérents plus que bénéficier d'un service gratuit, c'est aussi faire fonctionner et participer à la vie de leur association, y travailler bénévolement.

**I) LE TRAVAIL EST AU CŒUR DE L'INTEGRATION SOCIALE...**

1.1) L'activité de travail dans une organisation collective de la production (entreprise, administration ou association) génère des relations sociales de coopération et de subordination, des conversations et des identités collectives (Q1, Q2)

1.2) Mais, dans le cadre du travail, les contestations et conflits sociaux à propos de l'organisation du travail, de licenciements, pour l'accroissement des salaires ou l'amélioration de conditions de travail produisent également des identités collectives et participent à l'intégration sociale des travailleurs (Q1, Q2, Q5/syndicalisme+Ch9)

**II) ...MAIS D'AUTRES FORMES DE SOLIDARITES EXISTENT.**

2.1) D'autres relations sociales se tissent dans des institutions en dehors du travail : Ecole, associations, religion... (Q4, Q5)

2.2) ... mais aussi en dehors de toute institution : famille, amis, voisins...(Q4)

Ouverture : l'exclusion est le processus de désaffiliation progressive de tous les liens sociaux : travail, famille, amis etc, or le travail est au cœur des liens sociaux en procurant revenu, statut, estime de soi et est souvent, à cause du chômage de longue durée, le premier maillon à céder, entraînant l'affaiblissement des autres liens. Comment la société peut-elle compenser la carence du travail comme intérateur ?